

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE d'ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION (ETI)

Public concerné : Candidats majeurs

Prérequis :

Être titulaire du CAP/BEP ou du titre professionnel de niveau 3 ou équivalent (secteur bâtiment, espaces verts et autres secteurs au cas par cas) et avoir une expérience professionnelle dans la spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe, de gestion de production (biens ou services) et de relation avec une clientèle. Une connaissance des outils bureautique de base est nécessaire. Maîtriser la langue française dans la communication orale et écrite.

L'entrée en formation est conditionnée par la passation d'un entretien de positionnement permettant de vérifier la faisabilité de la formation dans les meilleures conditions : du point de vue de la motivation, de la mobilisation sur le dispositif de formation et des pré-requis en matière d'écrits et de connaissance de l'environnement informatique et des outils bureautiques.

Objectifs : La formation visant le métier d'Encadrant Technique d'Insertion (ETI) doit permettre au titulaire une appréhension globale de sa mission. Celle-ci consiste à organiser et gérer tout ou partie d'une activité de production, participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi du parcours des salariés dans un parcours inclusif. L'ETI favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production comme des espaces d'apprentissage et d'autodétermination. Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités ci-dessus énumérées. L'enjeu de la formation est le développement des compétences développées par l'ETI lui permettant de prendre en compte toutes les composantes de sa mission de manière équilibrée : l'insertion par l'activité économique, dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation et dans des entreprises adaptées (EA) ou des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ainsi, l'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation, d'insertion et d'autonomie professionnelle des personnes accompagnées.

Durée de l'action : 12 mois

Modalités d'accès :

- Dépôt d'un dossier (CV et lettre de motivation)
- Un entretien de positionnement (de 30 minutes) : sont à évaluer la cohérence et la faisabilité du projet.

Délais d'accès :

Un mois entre l'entretien de positionnement et l'inscription en formation.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée de 3 formateurs permanents titulaires de doctorat en Sociologie et Philosophie et 9 titulaires d'un Master 2 en Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Droit et Psychologie clinique. Ils disposent tous d'une expérience professionnelle dans le champ de l'intervention sociale et de l'ingénierie pédagogique et bénéficient régulièrement d'actions d'actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants et des employeurs autour de rencontres régulières d'information et de coordination des parcours. Celui-ci permet de sécuriser le parcours du stagiaire en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de travail ou site qualifiant).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fonds documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes. Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revues, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning
- l'AFEST

Contenu :

La formation préparant au Titre d'Encadrant Technique d'Insertion comporte 441 heures de formation théorique (y compris l'évaluation menée par le jury) et 12 semaines de formation pratique (420 heures) en situation de travail ou en stage.

L'enseignement théorique est composé de trois blocs de compétences, sanctionnés par des certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- BLOC 1 : Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion (159 heures)
- BLOC 2 : Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion (145 heures)
- BLOC 3 : Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion (137 heures).

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation (entretien)
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Épreuves d'évaluation (en cours de formation)
- Certification (terminale)

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le Centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves terminales (écrites et orales) selon le bloc de compétences concerné et conformément au Référentiel de certification.

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent au référentiel d'activités. Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation ou de VAE.

En cas de validation partielle, le candidat conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

Sanction : le Titre Professionnel Encadrant Technique d'Insertion est un Titre de niveau 4 inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et homologué par le Ministère du Travail.

Coût : 6 429,00 €

Coût pédagogique : 6 174,00 €

Frais de scolarité : 175,00 €

Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 77 97